

# Acteurs du monde de l'audiovisuel, des médias et de la culture, optimisez la gestion de vos activités !

- ▶ Mes dépenses sont-elles éligibles au crédit d'impôt cinéma et audiovisuel ?

---

- ▶ Quelles sont mes obligations comptables et fiscales ?

---

- ▶ Quelles sont les démarches pour employer un artiste ou un technicien en France ?

---

- ▶ Comment valider mon plan de financement et le coût de production de mon œuvre ?

---

*BDO est à vos côtés.*



## **Expérimenté**

Une connaissance pointue de votre secteur et une capacité à mobiliser les ressources nécessaires à vos projets.

## **Mobilité**

Prêt à vous accompagner là où vous irez (40 bureaux en France et une présence dans 151 pays).

## **Pluridisciplinarité**

Des compétences transversales : expertise comptable et sociale, audit, fiscalité, juridique et conseils.

## **Réactivité**

Prise en compte de votre demande sous 24h.



## **Silence, ça tourne !**

*Vous travaillez dans le secteur de l'audiovisuel, de la culture ou des médias ? Vous devez faire face à des contraintes fiscales, comptables, sociales et de financements spécifiques liées à votre activité . Notre expérience auprès de sociétés de production, de chaînes TV et de radio, nous permettent de vous accompagner dans la production et l'analyse de vos résultats ainsi que dans le processus de prise de décision de gestion comptable, fiscale et administrative. Notre objectif : vous faire gagner du temps pour recentrer vos ressources sur vos activités opérationnelles.*

*Vincent Badin ;  
Associé BDO,  
Spécialiste du secteur  
audiovisuel, médias et culture*



**Fort d'une connaissance approfondie du secteur de l'audiovisuel, de la culture, des médias et de son cadre réglementaire, votre expert BDO vous apporte un conseil utile et facilite vos démarches comptables, fiscales, sociales et administratives.**

### **Gestion comptable, fiscale et reporting**

- ▶ Comptabilité analytique par film, par émission
- ▶ Calcul du crédit d'impôt, dépenses éligibles et maîtrise du crédit d'impôt audiovisuel
- ▶ Suivi de trésorerie, notamment à l'aide de prévisionnels
- ▶ Calcul du film et de son amortissement
- ▶ Rééditions de comptes dans les sociétés de production audiovisuelle et cinématographique
- ▶ Prise en compte des spécificités du secteur : coproduction des œuvres cinématographiques et audiovisuelles, subventions, financements européens, droits d'auteurs
- ▶ C.V.A.E dans les sociétés de production cinématographique et audiovisuelle

### **Gestion de la paie et expertise sociale**

- Nous prenons en charge l'ensemble de vos démarches sociales en tenant compte des spécificités de votre secteur (intermittents, permanents, artistes, journalistes, droits d'auteurs...).
- ▶ Procédures d'embauche
  - ▶ Établissement des bulletins de paie et des déclarations sociales
  - ▶ Contrat de travail
  - ▶ Suivi de l'évolution de la réglementation
  - ▶ Administration de la gestion du personnel
  - ▶ Optimisation de votre politique salariale

### **Certification et audits contractuels**

- Au-delà des missions légales de certification des comptes, nous intervenons pour vérifier et valider la fiabilité de l'information financière.
- ▶ Établissement d'attestations spécifiques à votre secteur : crédit d'impôt audiovisuel, Eurimages, coût d'un film...
  - ▶ Attestation du coût d'une œuvre audiovisuelle et des moyens de financement (agrément CNC)

[contact@bdo.fr](mailto:contact@bdo.fr)  
[www.bdo.fr](http://www.bdo.fr)



**99%**  
**de clients satisfaits\***

*\*99% des répondants sont globalement satisfaits de la qualité de nos prestations (taux moyen de la profession 89% \*).  
Enquête réalisée par un tiers indépendant du 21 juin au 15 juillet 2013.*